



Complément au règlement intérieur. Ouverture du parcours et du practice dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et du déconfinement progressif de la population.

Dans le respect des mesures et des consignes gouvernementales (gestes barrières, distanciation physique, personnes à risque, ...), le Golf d'**Ilbarritz** a adopté les nouvelles règles impératives suivantes afin de protéger les joueurs et son personnel jusqu'à nouvel ordre.

Toute personne présente à l'intérieur du site doit prendre toutes les mesures nécessaires, notamment celles des consignes gouvernementales à l'égard du Covid-19, afin de ne pas créer de risques pouvant porter atteinte à la santé, l'hygiène et l'intégrité physique, des membres, du personnel et des autres personnes présentes. Ces mesures doivent également être prises par les mineurs sous la responsabilité d'un majeur exerçant l'autorité parentale.

Le Golf d'**Ilbarritz** adopte toutes les mesures de sécurité indiquées par le Gouvernement et la Fédération Française de Golf. Il importe néanmoins que chaque membre (joueur) appréhende le risque sanitaire actuel des sorties, notamment au regard de sa situation personnelle. La présence sur le Golf d'**Ilbarritz** est de la responsabilité individuelle de chaque joueur qui s'interdit donc à cet égard de rechercher la responsabilité Golf d'**Ilbarritz** pour un dommage ayant un lien direct ou indirect avec le Covid-19.

Le Golf d'**Ilbarritz** sera accessible uniquement dans les conditions énoncées ci-dessous :

1/ L'accès au golf est autorisé aux seuls membres ou visiteurs ayant une réservation sur le parcours, ou à toute personne ayant une leçon individuelle ou collective de golf (9 joueurs maximum). Les membres du centre et les visiteurs pourront également venir s'entraîner.

2/ Les conditions d'accès aux installations

- Réservations obligatoires : La réservation préalable d'un **départ de 9 trous** est obligatoire pour accéder au parcours évitant ainsi les interactions avec des regroupements de personnes. Les membres sont invités à réserver leur départ en 4 balles et les noms des joueurs doivent obligatoirement figurer sur les réservations. Les réservations sont possibles via notre site internet ou directement par téléphone auprès de l'accueil.
- Pour les réservations des leçons de golf, il conviendra de s'adresser directement aux écoles de Golf concernées.
- Le port du masque pourrait être exigé dans les espaces clos et couverts.

- Il est demandé aux golfeurs de se munir d'un flacon de gel hydroalcoolique.

3/ Description des installations

Le Golf sera ouvert tous les jours sauf le lundi, à l'exception du lundi 11 mai 2020, jour de reprise officiel des activités golfiques.

Les horaires seront identiques à d'ordinaire soit ouverture à 8h et fermeture à 19h30. Les départs seront basés sur ces horaires : 1^{er} départ à 8h et dernier départ à 17h pour que les derniers joueurs quittent le parcours en même temps que la fermeture des infrastructures.

Zones fermées :

- Les douches, le salon et la salle de réunion.

Zones ouvertes avec restrictions :

- Accueil - Proshop – Restaurant – Vestiaires et Toilettes – Practice – Putting green – Zone d'approches – Parcours.

Les conditions d'utilisation sont stipulées ci-dessous :

L'accueil et le Proshop :

- L'accueil et le Proshop seront ouverts et l'accès sera possible en cas de besoin, pour dix personnes maximum à l'intérieur. Celles-ci se doivent de respecter les distances de sécurité et le sens de circulation. Un écran en plexiglass ainsi qu'un marquage au sol assureront les distances barrières.
- Le personnel d'accueil restera disponible pour toute information de préférence par téléphone 00.33.5.59.43.81.30 ou par mail info@golfilbarritz.com .

Le Practice :

- Le practice ne sera accessible qu'aux enseignants et leur élève, aux joueurs dans le cadre strict de leur échauffement avant leur partie.
- Les entraînements libres sont autorisés pour les membres du Centre et les extérieurs. Afin de mieux gérer les flux, veuillez signaler votre arrivée et votre départ auprès de l'accueil.
- Les emplacements d'échauffement sont suffisamment espacés afin de laisser au minimum 2 mètres entre 2 joueurs.
- Les enseignants respectent les distances de sécurité et ne sont jamais à moins de 2 mètres de leur élève qu'ils ne touchent jamais.
- Les joueurs qui ont une partie pourront accéder au Practice dans les 30 mn entre leur arrivée au club et leur départ sur le parcours.
- Pour récupérer les balles d'échauffement, les seaux doivent être impérativement manipulés à l'aide d'un club de golf afin de respecter les règles d'hygiène arrêtées et devront être placés dans le container prévu à cet effet à l'issue de l'entraînement pour que le personnel du golf puisse procéder à leur désinfection.

Putting green et zones d'approches :

- Obligation d'utiliser ses propres balles (balles de practice interdites).
- Respect des règles de distanciation (2 mètres entre chaque personne).
- Exclusivement réservés aux enseignants, aux membres du Centre et aux joueurs extérieurs qui ont une session d'entraînement ou un parcours réservés.

4/ Le Parcours :

- Du gel hydro alcoolique sera mis à la disposition de l'ensemble des golfeurs dans le sas d'entrée pour l'arrivée et le départ des joueurs.
- Les joueurs doivent se présenter au départ 5 mn avant leur heure de départ de façon à éviter tout croisement avec d'autres personnes.
- Les joueurs ne peuvent pas :
 - Echanger leur carte de score,
 - Partager ou se prêter des clubs,
 - Toucher les piquets hors limites ou de terrain en condition anormale et le drapeau. Des mousses

seront mises en place au niveau du bogey pour faciliter la récupération des balles et permettre ainsi de ne pas toucher le drapeau.

- Il n'y aura pas de râteaux dans les bunkers, les joueurs sont autorisés dans cette période exclusivement à placer la balle dans le bunker.
- Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 2 mètres tout au long de leur partie.
- Les joueurs ne doivent pas se serrer la main à la fin de leur partie.
- Les joueurs pourront utiliser les voiturettes. Du gel hydro alcoolique leur sera remis à l'accueil afin de se désinfecter les mains avant l'utilisation de la voiturette. Le port du masque est obligatoire dans la voiturette lorsqu'elle est partagée entre 2 personnes n'étant pas de la même famille.
- En 4 balles le temps de jeu maximum sur le parcours est de 2h30, nous comptons sur l'ensemble des joueurs pour jouer rapidement et permettre ainsi aux joueurs de profiter du parcours.
- Il est formellement interdit de couper sur le parcours.

5/ Information - suivi durant le contexte de l'épidémie :

Ces règles peuvent évoluer en fonction des directives gouvernementales et de la ffgolf. Vous serez informés des éventuelles évolutions. Le Bureau de la Commission médicale de la ffgolf recommande fortement aux personnes présentant des symptômes du Covid-19 ainsi que tous ceux présentant des facteurs de risques cardio-vasculaires non contrôlés, des antécédents cardiaques ou pulmonaires, des prises d'anti-inflammatoires ou des hospitalisations récentes de ne pas reprendre l'activité physique et sportive sans l'avis de leur médecin traitant (téléconsultations possibles en période de confinement).

6/ Sanctions :

Ces mesures ont été validées par le Comité de direction de La Société des Golfs de Biarritz.

La Commission de Discipline sera saisie en urgence de tout problème de comportement d'un membre n'appliquant pas ses dispositions.

LES GESTES BARRIÈRES

de la pratique du golf / COVID-19

à l'attention des joueurs - MISE À JOUR 2 JUIN 2020

ffgolf®



DISTANCIATION ET GESTES BARRIÈRES

Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières s'applique en toute circonstance dans l'enceinte du club:

- Zones intérieures des clubs: accueil, club house, vestiaires, restaurant, terrasses, caddy master...
- Zones extérieures et de jeu: parking, practice, putting et chipping green, parcours...



MASQUE

Dans toutes les zones intérieures du club, le port du masque est obligatoire pour le personnel et les joueurs qui circulent. Des règles spécifiques sont affichées par les exploitants concernant les bars, restaurants, terrasses et buffets.



REGROUPEMENT

En toute zone, les flux de clients restent organisés et contrôlés sous la responsabilité du club. Ces règles sont affichées aux différents lieux de passage des joueurs afin de limiter les regroupements de plus de 10 personnes.



MATÉRIEL ET NETTOYAGE

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (clubs, balles...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Les dispositifs à air comprimé de nettoyage des chaussures sont neutralisés.



DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres en respectant une distanciation de 2 m entre chaque joueur.



RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râteliers sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant les parcours et les zones à pénalités. Les lave-balles et les bancs sont neutralisés.



DRAPEAUX

Toute manipulation de drapeau est interdite, les bogeys/trous sont relevés ou sont équipés d'un système de relevage de la balle sans contact.



CARTES DE SCORES

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé.

Club-house



ZONES INTÉRIEURES

L'accueil et le Proshop sont ouverts. Le flux de joueurs est organisé sous la responsabilité du club. Les vestiaires sont accessibles dans la limite de 10 personnes simultanément, avec sens de circulation, en condamnant les sèche-cheveux.



RESTAURATION

Les club house, terrasses et les restaurants sont ouverts en application de la couleur verte ou orange des départements, des mesures sanitaires définies par le Gouvernement et dans le respect des recommandations de la profession. La vente à emporter est autorisée.



RÉSERVATION FORTEMENT RECOMMANDÉE POUR ACCÉDER AU PARCOURS

Les joueurs sont invités à réserver leur heure de départ pour le parcours ainsi que les prestations d'enseignement en amont de leur venue au golf.



PROGRAMMATION DES PARTIES

Les intervalles de départ mis en place par le club permettent d'éviter les interactions entre les joueurs sur le parcours. La programmation doit permettre de toujours respecter une distanciation de 2 m entre chaque joueur dans chaque partie et sur chaque trou.

Practice et zones d'entraînement



ACCÈS

Sur décision du club, le practice et les zones d'entraînement sont ouverts. Ils sont accessibles librement pour:

- la pratique des joueurs ayant réservé un départ sur le parcours.
- l'entraînement individuel.
- l'enseignement individuel ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant.
- l'accueil des enfants en réponse aux directives du Gouvernement, du Préfet ou du Maire pour favoriser l'accueil des publics jeunes dans le cadre scolaire ou extrascolaire, sous réserve que les mesures d'après de prévention puissent être mises en œuvre.



EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT

Les emplacements sont espacés pour respecter une distanciation minimum de 2 m entre 2 joueurs.



SEAUX DE BALLES

Les seaux de balles sont accessibles avec des cartes individuelles prépayées ou des jetons désinfectés achetés auprès de l'accueil. Les joueurs respectent les règles édictées par le club pour rapporter leurs seaux de balles vides afin qu'ils soient désinfectés après usage.

Parcours



TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'affichage des gestes barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10 et 18.



CADDY MASTER, VOITURETTES ET CHARIOTS

La zone caddy master est accessible. Sont autorisées sous réserve de désinfection par le club avant et après chaque utilisation:

- Les voiturettes de manière individuelle ou collective uniquement pour les personnes d'un même foyer ou arrivées dans le même véhicule.
- La location de chariots.

Enseignement



COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignement individuel, ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant.



DISTANCIATION

Les enseignants portent un masque ou une visière. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre un enseignant et ses élèves. Le principe de 2 mètres de distanciation est respecté à tout moment. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité.

© ffgolf - Juin 2020

